Le Décor de la vie

MONTREUIL-SOUS-BOIS

I

Si Girardot a fait la fortune de Bagnolet, Nicolas Pépin a fait celle de Montreuil. Girardot a-t-il inventé la culture de la pêche en espaliers avant Pépin ou Pépin avant Girardot ? En d'autres termes, la pêche de Bagnolet est-elle une pêche de Montreuil ou la pêche de Montreuil, une pêche de Bagnolet? Autant de graves questions que je me pose en montant la rue de Paris, par une chaleur dont l'effet doucement persuasif m'aide à comprendre pourquoi les pêches mûrissent si bien à Montreuil. Cette rue de Paris n'est-elle pas celle que suivaient les maraîchers de Montreuil, quand ils allaient aux Halles ou quand ils en revenaient? Ils passaient la barrière, comme moi, à la porte de Montreuil, et suivaient, dans Paris, la rue d'Avron que la rue de Montreuil, précisément, continue jusqu'au faubourg Saint-Antoine. Prenez la peine de regarder les noms des rues, ceux d'autrefois : ils vous en diront long sur la vie locale.

Le voisinage de la capitale a fait perdre à cette rue de Paris beaucoup de son caractère. Les immeubles à six étages y ont poussé comme champignons, sinon après la pluie, du moins après la guerre. Les anciennes maisons à un étage, encore coiffées de tuiles, qui subsistent, en paraissent humiliées. Ainsi les vieux parents, quand le fils, tout faraud, revient de la grand'ville.

La rue de Paris est continuée, au delà de la Croix-Chavaux, par la rue Galliéni, puis par la rue de Rosny qui conduit au fort de Rosny. L'enchaînement de ces trois rues forme l'axe de Montreuil, dont la longueur de cinq kilomètres donne quelque idée d'un territoire qui ne mesure pas moins de 900 hectares.

La municipalité trouve cet axe trop étroit. Le temps n'est plus où il ne s'animait guère que du charroi des maraîchers. Le plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement de la commune, déclaré d'utilité publique à la date du 24 octobre 1933, prévoit donc une voie large de 32 mètres, allant de la Croix-Chauvaux, en ligne droite, jusqu'à la porte de Vincennes, après avoir coupé la corne nord-ouest du territoire de Saint-Mandé. Au dela de la Croix-Chauvaux, une nouvelle voie doublerait l'avenue Galliéni, passant au sud-est du cimetière pour rejoindre la rue de Rosny.

Le plan fait état dans la mesure où elle intéresse le territoire de Montreuil, de la route en corniche dont j'ai parlé; comme on sait, elle part du bois de Vincennes, utilise la route nationale de Strasbourg, passe à l'est du fort de Nogent, atteint la redoute de Fontenay, serpente et gagne le fort de Rosny par le château de Montereau, puis la redoute de la Boissière, le fort de Noisy, le fort de Romainville, pour rentrer à Paris par la rue des Bois élargie. Il ne s'agit pas d'un projet comme on en a tant fait, et qui dorment dans les cartons de la préfecture. Non. Ce boulevard existe déjà pendant la traversée des forts, à plus forte raison pendant celle des redoutes, qui sont entièrement désaffectées; et il ne s'écoule pour ainsi dire pas de jours où l'on ne procède à quelque acquisition de terrain, pour transformer en réalité ce beau dessein, dont on regrette seulement qu'il n'ait pas été étendu à tous les forts de la défense de Paris. Quel beau *boulevard*, au sens exact du mot, c'eût été! Regrettons aussi qu'on ne l'ait pas décidé plus large. La chaussée ne mesure que quinze mètres; mais il convient de reconnaître que ces 15 mètres se doublent du fait qu'une servitude *non ædificandi*, large de 7 m. 50, les borde à gauche et à droite. Par parenthèse, elle devrait être complétée par une servitude de hauteur. Qu'adviendrait-il, en effet, des vues que l'on a de cette corniche sur les lointains de la région si les riverains étaient autorisés à construire à toute hauteur, en contre-bas de la route ? Une route en corniche n'a de raison d'être que si elle ménage au passant des perspectives agréables pour la jouissance desquelles, en effet, elle a été tracée.

Il n'est pas absolument inutile d'insister là-dessus. Alors que tout, dans l'ordre humain, économique, social, semble inviter les municipalités, et principalement celles du pourtour de Paris, à réserver dans leur territoire le plus possible d'*espaces libres*, elles s'ingénient au contraire à y accumuler le plus grand nombre de constructions. Alors qu'elles devraient s'efforcer d'acquérir tout ce qu'il reste de jardins, de parcs, de terrains disponibles parce que, actuellement, par suite de la crise, ces terrains sont encore d'un prix accessible, mais seront dans l'avenir d'un prix prohibitif, elles ne manifestent qu'une hâte, celle de les couvrir d'immeubles collectifs. Paris, qui devrait les décourager de cette tendance, Paris, qui s'est volontairement muré depuis la guerre, alors qu'il devait s'ouvrir sur des jardins ou des stades, Paris, qui a besoin, plus que jamais, pour respirer, de conserver le moindre espace libre de la périphérie, Paris, qui ferait de la bonne politique en favorisant de ses propres deniers ces acquisitions prévoyantes dont il ne peut que bénéficier, Paris, qui sait à quel point la défense contre la menace aérienne déconseille cet entassement d'objectifs tout désignés à l'aviation ennemie, Paris ne propose aux édiles de la banlieue qu'un exemple dangereux à suivre.

La prédominance de plus en plus marquée de la superficie bâtie sur la superficie non bâtie a des répercussions déplorables sur l'architecture. Une sorte de mégalomanie semble s'être emparée des maires de la banlieue et de leurs architectes ordinaires. Qu'il s'agisse de maternelles, d'écoles, de salle des fêtes, de mairies, d'immeubles collectifs destinés à l'habitation à bon marché, ce ne sont partout qu'édifices proportionnés peut-être à un développement qu'il est chimérique d'escompter, mais disproportionnés avec la modestie des mœurs et l'aspect rural qui persiste à s'affirmer dans ces communes, comme une invitation discrète au sentiment de la mesure. Certes, quelques-unes de ces constructions indiquent un désir de ressaisir une situation compromise par l'incurie des années d'après guerre, un appétit d'urbanisme tout à fait louable en soi. Encore faut-il qu'il ne s'écarte pas trop de ce sens de la proportion dont les erreurs ont une portée sociale et politique beaucoup plus grande que le commun n'imagine.

Si je considère Montreuil en particulier, j'observe sur le plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (j'avoue que ce dernier mot me fait sourire quand je l'entends de la bouche des législateurs et juristes qui prétendent, maintenant, faire leur la chose de l'urbanisme) l'indication d'une joue collective et d'une joue résidentielle. D'une manière générale, on avait convenu que la joue collective serait située à l'ouest, aux approches de Paris ; et la joue résidentielle à l'est. Mais depuis que le plan a été approuvé, on prétend, au manquement de ses stipulations, élargir la joue d'habitation collective au delà des limites qui lui furent primitivement assignées. Si mes renseignements sont exacts, la zone résidentielle serait réduite, maintenant, aux alentours du château de Montreau et du fort de Rosny, aux pentes qui se trouvent à l'est de la route stratégique. Aussi bien tout indique de la part de la municipalité le désir, en quelque sorte hypnotique, d'atteindre le chiffre de 100,000 habitants prévu par elle : et l'agrandissement du cimetière, qui couvre huit hectares ; et la reconstruction des annexes de la mairie, de la salle des fêtes, et les cinq groupes scolaires répartis au nord-ouest, au nord-est, au sud-est, au sud-ouest du territoire, et dont l'importance correspond à quelque 10,000 enfants pour 100,000 habitants (échelle de 1/10) ; et la prévision assez large, il faut le reconnaître, dans l'état actuel, mais insuffisante au futur, des espaces libres. Ces espaces libres sont indiqués en taches vertes sur le plan, par les carrières Morel, qui se trouvent à l'ouest de la commune, les carrières Gallet et Leclaire, au sud du cimetière, les carrières, enfin, qui avoisinent le château de Montreau, sans parler d'un square, avec jardin d'enfants, pièce d'eau, kiosque à musique, qui a été planté et fleuri sur la place de l'hôtel de ville.

Le domaine de Montreau vient d'être acquis par la commune, avec le concours du département, qui a témoigné là d'une compréhension très juste de la question angoissante, urgente des espaces libres. Le château lui-même, détruit en 1870, a été remplacé par des bâtiments sans grand intérêt, mais qui se prêteraient à l'installation d'un restaurant, et au décor de réjouissances publiques. Le parc, planté de beaux arbres, agrémenté d'une pièce d'eau, est dès maintenant ouvert à la population ; il s'ouvre par une large trouée sur un horizon vaste ; il conviendrait de souligner par une terrasse l'intérêt que présente cette vue de la région parisienne. L'expression de château convenait à Montreau, si l'on accorde à ce mot son sens original de fief tenu par un châtelain. Celui-ci datait du treizième siècle, donc d'une époque aussi ancienne que le fief de Tillemont, dont on trouverait encore le long de la rue de Tillemont, assez voisine, quelques vestiges, notamment des pans de murs, des vestiges de fossés.

Le nom de Montreau n'est pas tellement éloigné de celui de Montreuil, celui-ci vient de *monasteriolum*, petit monastère, qui a donné en français, indifféremment, Montreuil ou Montreau, tandis que la forme *monasterum* a produit Montier ou Moutiers. Cette similitude nominale a provoqué des confusions, dont la plus remarquable est celle qui a trait à Pierre de Montreuil, ou de Montereau, l'architecte contemporain de Saint-Louis, l'auteur des parties gothiques de la basilique de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, peut-être aussi de la Sainte-Chapelle de Paris, du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, de la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye. Selon la tradition, il naquit à Montreuil, près Paris. Tout semblait justifier cette origine : ses œuvres mêmes, sa sépulture à Saint-Germain-des-Prés, ainsi que celle de sa femme, dont la pierre porte cette inscription : « Femme jadis feu mestre de Pierre de Montereul.» Jusqu'à 1902, les esprits s'enfermaient dans cet agréable sentiment de certitude, quand un érudit, M. Henri Stein, prétendit que ce personnage était né non à Montreuil, mais à Montereau — fault — Yonne, près de Fontainebleau et de Moret. Il appuyait son dire sur ceci que l'abbé de Saint-Germain-des-Prés possédait des terres près de Montereau et fut à même de discerner le talent du futur architecte; que l'abbé de Saint-Denis, qui lui confia la réédification de la basilique, était né dans le Gâtinais et avait de puissantes relations dans la région voisine de Montereau; que le style propre à Pierre de Montreuil ou de Montereau ressemblait à celui des confins de la Champagne et de la Bourgogne; qu'enfin les carrières d'où il tirait la pierre de ses édifices étaient situées près du confluent de la Marne et de la Seine. A quoi on répliqua, non sans quelque bon sens, que les abbés de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis étaient aussi capables de vérifier, si on le leur avait signalé, le talent d'un homme, qu'il fût né à deux ou à vingt-cinq lieues de Paris; que lesdites carrières sont proches de Montreuil; que le style du maître d'œuvre est du pur Ile-de-France.

Cette discussion ébranla la conviction de la municipalité de Montreuil, au point qu'elle consentit à donner le nom de Pierre de Montreuil à une rue, mais se refusa, en sa prudence, à élever un monument à un personnage dont le lieu de naissance restait incertain. Quant au suffixe de sous-bois qui accompagne l'appellation de la commune, il constitue une impropriété de terme. On disait dès le moyen âge et l'on devrait dire Montreuil-sur-le-Bois, c'est-à-dire au dessus du bois de Vincennes, puisque l'altitude de Montreuil est supérieure à celle du bois. Ce n'est que depuis la Révolution qu'on a pris l'habitude de dire, sans doute pour satisfaire à l'euphonie, mais en commettant une erreur grammaticale, Montreuil-sous-Bois. Au reste la nomenclature officielle ignore ce surnom : il n'avait d'autre but que de distinguer entre Montreuil près de Versailles et Montreuil près de Vincennes, qui l'un et l'autre appartenaient à l'ancien diocèse de Paris.

LÉANDRE VAILLAT.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA QUESTION DU BLÉ

Le congrès des grains

Réuni à Dijon, le congrès annuel des négociants en grains a décidé d'adresser au ministre des finances la protestation suivante :

Environ quinze cents négociants en grains protestent vivement contre le relèvement à 2 0/0 de la taxe sur le chiffre d'affaires sur les céréales qui sont certainement de tous les produits commerciaux ceux qui peuvent le moins supporter une taxe aussi lourde. Ils conjurent le ministre des finances d'étudier avec toute la célérité possible cette situation et de mettre les grains grossiers sur le même pied d'égalité que les graines de semence.

Les congressistes ont adressé, ensuite, au président du conseil, l'appel suivant :

Quinze cents négociants en grains, minotiers et courtiers adressent un ultime appel au président Doumergue devant la situation insoutenable où les met la nouvelle loi du 9 juillet sur les blés. Ils assurent que malgré la meilleure volonté il leur est impossible de travailler dans le cadre de la loi que le gouvernement lui-même ne peut faire respecter dans son intégralité. Ils protestent également contre les sanctions dont ils sont menacés eux seuls, alors que les producteurs responsables au même titre qu'eux en sont exclus.

Pour conclure, ils demandent l'application stricte de la loi pour les blés reportés et la liberté complète pour les blés de la récolte 1934, l'assainissement du marché des blés n'étant qu'à ces deux conditions.

Le budget des chemins de fer de l'Etat

Le ministre des travaux publics vient d'approuver les projets de budget pour 1934 des chemins de fer de l'Etat et des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.

Le budget des chemins de fer de l'Etat est fixé à 2,637,647,000 francs pour les recettes et dépenses ordinaires, à 285,480,000 francs pour les recettes et dépenses extraordinaires. Au total 2,923,127,000 francs. L'insuffisance des produits de l'exploitation, c'est-à-dire le déficit du budget ordinaire, à couvrir par le fonds commun des grands réseaux est évaluée à 813,372,000 francs.

Le budget des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine est fixé à 1,006,909,000 francs pour les dépenses et les recettes ordinaires à 147,65 ,000 francs pour les extraordinaires; au total 1,154,561,000 francs. Le déficit à couvrir par le fonds commun est prévu pour 170,799,000 francs.

QUESTIONS SOCIALES

A la Fédération des moyens de transport

La Fédération des moyens de transport a tenu hier à la Bourse du travail son comité national. Après adoption du rapport moral, il a été décidé qu'une délégation se rendrait auprès de M. Marquet, ministre du travail, et lui demanderait d'intervenir pour que les chauffeurs de taxis soient rapidement classés dans la catégorie des salariés. On sait que cette revendication avait été l'une des causes de la grève de février dernier.

A l'unanimité moins une voix les membres du comité ont ensuite refusé de recevoir une délégation unitaire qui demandait audience et ont décidé que le bureau du comité répondrait ultérieurement aux propositions qui étaient faites en vue de l'unité syndicale.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Les concours d'admission aux grandes écoles

Voici la liste par ordre de mérite des candidates proposées pour l'admission définitive au certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles et concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Sèvres.

Section sciences :

Mlles Edmée Amiot, Legendre, Valentin, Brylinska et Yors (*ex æquo*), Puverel, Vandevelde, Régis, Vayssac, Piolle, Mahut, Gourdet et Kuntzmann (*ex æquo*), Arnaud, Vuillet, Colson,.

Externes : Mlles Dubois, Marie-Jeanne Meunier, Gourbeillon.

Section lettres, première partie :

Mlles Suberville (interne), Dedeurwoerder (interne), Sauvage (interne), Lhéritier (interne), Rimbeau (interne), Joal (interne), Delebecq (interne), Herriot (interne), Lecointe (interne), Fontaine et Graux (*ex æquo*) (internes), Francia Fleury et Platz (*ex æquo*) (externes), Michelis (interne), Guidevaux (interne), Vignaux (interne), Denijeou (interne), Causse (interne), Déplanque (interne), Béteille (interne), Atger (interne), Bartolini (interne), Baiard et Divisain (*ex æquo*) (externes), Guillerminet (externe).

Académie des sciences

Des écrevisses dans la Seine. — M. Ch. Gravier présente une note de M. Marc André signalant la présence d'une écrevisse d'espèce américaine *Cambarus affinis Say* aux portes de Paris, dans la Seine, dans la Marne, dans le canal Saint-Martin. Cette espèce pullule et est abondamment pêchée par les riverains. Jamais cette forme de crustacé n'avait encore été signalée dans le bassin parisien

L'œuvre du laboratoire central d'électricité. — M. Paul Jonet fait hommage à l'Académie d'une brochure intitulée : *Les travaux et le rôle scientifique international du laboratoire central d'électricité.*

ÉCHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIECLE

Lu dans le *Temps* du vendredi 29 août 1884 :

× *La frégate suédoise* Vanadis, *ayant à son bord le prince Oscar, deuxième fils du roi de Suède, a mouillé en rade de Papeete le 19 mai. Des fêtes ont été données à cette occasion au chef-lieu de notre établissement. La* Vanadis *a repris le cours de son voyage le 2 juin, à destination de Honolulu.*

× *Le comte de Paris est arrivé, hier soir mercredi, à Paris, et doit y rester jusqu'à la fin de la semaine.*

A propos de « Maria Chapdelaine ». — Dans un intéressant article que M. Bernard Grasset vient de donner à l'*Intransigeant* sous le titre « Confidences sur *Maria Chapdelaine* », on relève ce qui suit : « *Maria Chapdelaine* avait déjà paru chez un de nos confrères de Paris et ne s'était pas vendu. Il avait déjà paru aussi dans une édition canadienne qui ne lui avait valu que le public de là-bas; il avait *enfin* paru au *Temps*, à la veille de la guerre... » Il semblerait en résulter, et c'est la conclusion qu'on ne peut manquer de tirer après avoir lu ce qui précède, que le *Temps* n'a publié *Maria Chapdelaine* qu'en troisième lieu. Si c'est bien ce qu'a voulu dire M. Bernard Grasset, il a commis une erreur : le *Temps*, qui ne publie que des feuilletons inédits ou des traductions, a donné le *premier*, dans ses colonnes, *Maria Chapdelaine*. C'est d'ailleurs lui seul qui a eu en sa possession, non pas une copie à la machine, mais le texte écrit de la main même de Louis Hémon. En effet, en 1913, le *Temps* reçut, venant du Canada, une lettre de Louis Hémon et un manuscrit « à soumettre au comité de lecture ». Louis Hémon n'était pas un inconnu au journal, qui avait déjà publié un de ses ouvrages et lui en avait refusé un autre. C'est à Mlles Margueritte et Anna Grousset, sœurs de Paschal Grousset, que fut confié le soin de lire le manuscrit. Elles firent un tel éloge de l'œuvre qui devait devenir célèbre, qu'Adrien Hébrard, après l'avoir parcourue, fit écrire à Louis Hémon que son roman était accepté. Deux ou trois mois plus tard, la lettre revint, hélas! avec la mention « décédé », de sorte que Louis Hémon n'a jamais su que *Maria Chapdelaine* paraîtrait dans les colonnes du *Temps*. Que serait-il advenu si Mlles Grousset et Adrien Hébrard ne s'étaient pas tout de suite rendu compte de la valeur de l'ouvrage? A qui le *Temps* aurait-il pu retourner le manuscrit qu'il avait reçu? Quelques mois avant la guerre, lorsque le *Temps* en commença la publication, M. Félix Hémon, inspecteur de l'enseignement en retraite, lui écrivit de Quimper pour lui demander si l'ouvrage qu'il publiait n'était pas de son fils, qui avait trouvé la mort au Canada dans un accident de chemin de fer. Ainsi, M. Félix Hémon ignorait que son fils avait envoyé un manuscrit au *Temps*, lequel ignorait de son côté que Louis Hémon était le fils de Félix Hémon. Un journal canadien de langue française demanda alors au *Temps* l'autorisation de reproduire *Maria Chapdelaine*. La lettre fut envoyée à M. Félix Hémon, qui accorda cette autorisation. Il n'est donc pas contestable que c'est le *Temps* qui, le premier, publia *Maria Chapdelaine*, et que c'est lui qui a reçu l'unique manuscrit.

Une servante de la famille de Pierre Loti. — Dans la récente apposition d'une plaque commémorative sur la façade de la « Maison des Aïeules » à Saint-Pierre-d'Oleron, à laquelle elle assista, au premier rang, une vieille marchande de légumes et de fruits, qui circule journellement dans les rues de cette localité, obtient un petit succès de curiosité. Mlle Ernestine Beyès, âgée de 78 ans, fut, en effet, domestique dans la famille Viaud. Elle a pour les animaux la pitié de Loti, et elle vit, au hameau de Bonnemie, à un kilomètre de Saint-Pierre, entourée de nombreux chiens et chats.

Les prises de vues d'ouvrages et bâtiments militaires. — La préfecture de police communique la note suivante :

« Il est rappelé au public qu'il est interdit, sauf autorisation spéciale donnée par l'autorité militaire, de prendre des photographies ou d'exécuter des dessins, à moins de dix kilomètres d'un ouvrage ou d'un bâtiment militaire.

» Une tolérance est accordée en ce qui concerne les ouvrages de défense et les établissements militaires considérés comme monuments publics ou classés comme monuments historiques.

» Les autorisations devront être demandées aux autorités territoriales locales, habilitées par les soins des généraux commandants de régions.

» Ces dispositions sont applicables aux personnes employant des appareils téléphotographiques. »

Naissances

— M. André Mouillesaux de Bernières et Mme, née Rémond, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Henri. — Montfort-l'Amaury.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Hautant, fille du docteur Albert Hautant, laryngologiste de l'hôpital Tenon, et de Mme, née Bussière, avec M. Robert Grange, ingénieur E. M. P., fils de M. Paul Grange, consul général de Belgique, et de Mme, née Salin.

Mariages

— Le 31 juillet a été célébré dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de M. André Richardot, professeur au lycée Louis-le-Grand, maître de conférences auxiliaire à la Sorbonne, fils de M. Paul Richardot, professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand, avec Mlle Germaine Turpin, professeur au lycée Janson-de-Sailly, fille de Mme Emile Turpin, professeur honoraire au lycée Molière.

Nécrologie

— Les obsèques de *M. Guillaume Le Verdier*, premier secrétaire à l'ambassade de France au Brésil, décédé accidentellement à Rio-de-Janeiro, le 25 juillet, auront lieu après-demain jeudi, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Clotilde, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera dans l'intimité le même jour à Rouen dans la sépulture de famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

— M. H. Dodier, proviseur du lycée St-Louis, et M. R. Bürg, maître de chapelle de St-Dominique, font part du décès de *M. Ch. Bürg*, professeur honoraire au lycée Montaigne, chevalier de la Légion d'honneur. Obsèques jeudi 30 août, à 10 heures. Réunion à l'église de Bourg-la-Reine.

— M. et Mme Gabriel Bonnet, à Neuilly-sur-Seine, Mlle Françoise Bonnet, M. François Bonnet font part de la mort de *Pierrette Bonnet*, leur fille et sœur, décédée le 26 août, dans sa vingt-troisième année.

Le service religieux sera célébré au temple de l'Oratoire mercredi 29 août, à 9 h. 30. La cérémonie au cimetière aura lieu ensuite dans l'intimité.

Remerciements

— Mme Charles Marteau et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur grand deuil leur expriment ici leurs remerciements émus.

Nouvelles diverses

— Le roi et la reine de Siam, qui viennent d'accomplir un voyage dans l'Europe centrale, sont revenus hier à Paris.

A leur arrivée à la gare de Lyon, les souverains ont été salués par diverses personnalités politiques, ainsi que par le personnel de la légation de Siam à Paris.

FAITS-DIVERS

Incendie. — Un incendie a éclaté, hier soir, dans des ateliers appartenant à diverses entreprises et situés entre la rue de Thionville et le quai de la Marne. C'est à 23 heures que des concierges aperçurent des flammes qui s'échappaient du toit d'un bâtiment de la Société d'ameublement, 18, quai de la Marne, et donnèrent l'alarme. Rapidement les détachements de six casernes de pompiers mirent vingt lances en batterie. Avant leur arrivée les agents avaient réussi à sauver une vingtaine de chevaux et les voitures d'une entreprise de transports. Malgré les torrents d'eau déversés le sinistre avait pris des proportions inquiétantes et on jugea prudent de faire évacuer par leurs locataires des logements voisins. Au prix d'efforts inouïs les pompiers parvinrent à préserver un dépôt de six mille litres d'essence, situé dans la cour d'une entreprise de travaux. A une heure, le sinistre était maîtrisé. Un sauveteur bénévole et deux sapeurs-pompiers ont été blessés. Les dégâts matériels sont très importants.

Accident d'aviation. — Près de Sartrouville, sur le territoire de la commune de Montesson, un avion militaire multiplace de combat, du centre de Villacoublay, s'est écrasé hier après-midi sur le sol. Il était piloté par le chef pilote Signerin et le chef mécanicien Triboulet. Les deux aviateurs qui n'avaient pas pu utiliser leurs parachutes, grièvement blessés, ont succombé à l'hôpital d'Argenteuil, où ils avaient été transportés.

Le colonel Davet, de l'état-major particulier du ministre de l'air, prévenu, est arrivé sur le lieu de l'accident, accompagné du lieutenant aviateur Terrassier. Les débris de l'appareil, qui était un de nos plus récents types d'avions multiplaces métalliques, tels que ceux qui doivent coopérer aux manœuvres aériennes au-dessus de la région parisienne, étaient dispersés sur une distance de plusieurs kilomètres. On ignore encore les causes de l'accident, mais des témoins auraient vu la partie arrière du fuselage se détacher, alors que l'avion était à une assez grande altitude. D'autres personnes auraient également distingué un des deux occupants du multiplace de combat, qui enjambait la carlingue alors que celle-ci ne se trouvait plus qu'à quelques centaines de mètres du sol. Le malheureux serait tombé dans un champ à trente mètres de l'appareil, qui s'enflamma aussitôt.

Le général Denain, ministre de l'air, qui revenait de Mont-de-Marsan, en avion, s'est fait conduire à l'hôpital d'Argenteuil où il épingla la croix de la Légion d'honneur sur le linceul du mécanicien Triboulet. Il se recueillit devant la dépouille du chef pilote Signerin, déjà chevalier de la Légion d'honneur.

L'aviateur Georges Signerin était âgé de 38 ans. Capitaine aviateur au service technique, il avait demandé son congé il y a deux ans pour pouvoir entrer comme pilote d'essais dans une maison d'aviation.

Il était titulaire de deux records du monde, ceux de l'altitude avec 500 et 1,000 kilos de charge (10,285 mètres) depuis le 21 septembre 1932.

Signerin avait pris part, à la fin du mois de juillet dernier, au Grand-Prix de l'Aéro-Club de France, sur le parcours Deauville-Cannes et retour. Il s'était classé troisième avec Bayser, son compagnon de voyage.

— Un incident peu banal s'est produit au théâtre municipal de Marans (Charente-Inférieure) où un prestidigitateur donnait une représentation. Un pompier fut, à un moment donné, placé en faction dans les coulisses. Le prestidigitateur le pria de sortir, son spectacle exigeant une préparation secrète. Le pompier refusa et son chef confirma ce refus. Le prestidigitateur renonça alors à continuer sa soirée et invita les spectateurs à se retirer.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 27 au 28 août, à 7 heures.*

Maxima : Perpignan +30°, Bordeaux 29°, Nantes, Pauville 28°, Beauvais, Rennes, Marseille-Marignane 27°, Tours, Royan-la Coubre 26°, Paris-Montsouris, le Havre, Antibes, Clermont-Ferrand, Dijon 24°, Calais-Saint-Inglevert 23°, Nancy 22°, Lyon 21°, Strasbourg 20°, Brest, Besançon 19°.

Minima : Perpignan, Marseille-Marignane +19°, Biarritz 18°, Antibes 17°, Besançon 16°, Brest 15°, le Havre, Strasbourg 14°, Calais-Saint-Inglevert, Paris-Montsouris, Nantes, Toulouse, Pau-ville 13°, Valenciennes, Rennes, Royan-la Coubre, Nancy 12°, Tours 11°, Dijon 10°, Bordeaux 9°, Lyon, Clermont-Ferrand 8°.

Pluie des 24 heures le 28 août, à 7 heures: traces à Brest.

Situation barométrique et perturbations le 31 août, à 7 heures

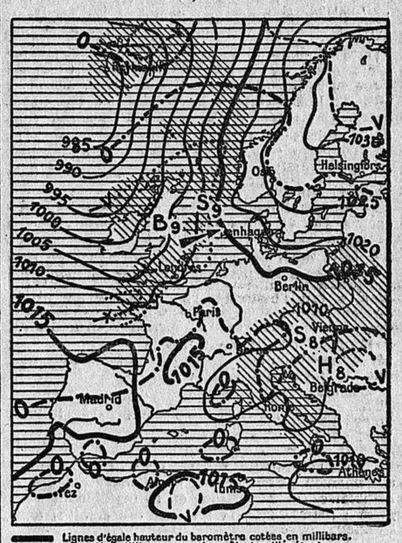

II. — *Situation générale le 28 août, à 7 heures.*

Une zone de hautes pressions, centrée aux Açores (1,024 mb), s'étend sur la péninsule ibérique (1,016 mb). Une autre couvre la Scandinavie (1,020 à 1,030 mb). Les pressions sont relativement élevées sur la France (1,012 à 1,015 mb). Elles sont basses partout ailleurs avec minima de 983 mb en Islande et 1,009 mb sur le golfe de Gênes. A Paris 1,013 mb. Les perturbations contournent par le sud le minimum d'Islande.

III. — *Evolution probable de la situation jusqu'au 29 août, à 18 heures.*

Le système orageux S8 se désagrégera sur place sous l'action de la hausse H8 (voir carte). La partie méridionale du système nuageux S9, qui est lié à la baisse B9 (voir carte), traversera toute la France au cours des 30 heures à venir en prenant un caractère orageux.

En conséquence, en France, pour la journée du 29 août :

a) Vent. — Dans le sud et le sud-est: variable faible; dans la moitié ouest: sud-ouest passant à ouest modéré. Ailleurs: variable passant à sud puis à sud-ouest faible ou modéré.

b) Etat du ciel. — Dans le quart nord-ouest: ciel trois quarts couvert avec quelques éclaircies et quelques averses ou orages épars; dans la moitié est: ciel peu nuageux devenant lentement très nuageux, quelques averses ou orages l'après-midi ou le soir. Ailleurs: ciel nuageux devenant rapidement très nuageux avec averses ou orages.

c) Température. — Dans la moitié ouest: en baisse; dans la moitié est: stationnaire.

Région parisienne :

IV. — *Prévisions pour la soirée du 28 août et la nuit du 28 au 29 août.*

Vent faible de sud, ciel nuageux devenant très nuageux. Température en faible hausse.

V. — *Prévisions pour la journée du 29 août.*

Vent faible de sud passant sud-ouest puis à ouest faible ou modéré, ciel très nuageux avec quelques averses ou orages. Température en baisse.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 29 AOUT 1934

LA MUSIQUE

Correspondance de Liszt avec Mme d'Agoult

DEUXIEME PARTIE

On n'accorde que depuis peu, à Franz Liszt, la place qu'il mérite d'occuper dans l'histoire de la littérature musicale au dix-neuvième siècle. On a tant encensé comme virtuose le célèbre artiste hongrois qu'on a négligé de lui décerner les éloges qui lui étaient dus comme créateur lyrique. Ce n'est qu'après sa mort qu'on a compris l'esprit de rénovation et de grandeur qu'il avait fait souffler sur l'art sonore. On s'est aperçu que Richard Wagner s'était inspiré ouvertement de ses œuvres d'une originalité vibrante. Avec une générosité inlassable, Liszt a secondé, dans leurs carrières, de toutes façons, les maîtres de son temps.

Depuis la pénétrante étude biographique que M. Guy de Pourtalès a publiée, on a, pour ainsi dire, replacé la statue de Liszt sur son socle. Certains côtés de la vie du grand musicien restaient, malgré tout, plongés dans l'ombre. M. Daniel Ollivier, petit-fils de Liszt et de la comtesse d'Agoult, avait retrouvé, en partie, la correspondance échangée entre ses grands-parents et l'avait éditée. Dans le premier volume, dont je vous ai parlé, il y a un peu plus d'un an, avaient été réunies la plupart des lettres écrites entre 1833 et 1840. Nous sommes aujourd'hui en possession du second volume, qui renferme les lettres datées de 1840 à 1864 (1) et peut-être faites davantage pour nous intéresser.

Nous avons vu dans quelles circonstances Marie d'Agoult quitta mari, enfants, fortune et rang dans l'aristocratie pour suivre Franz Liszt, pianiste pauvre, beaucoup plus jeune qu'elle, et qui avait une flamme de génie au front. Ces amours orageuses durèrent environ cinq ans. Trois enfants en étaient nés : Blandine, Cosima et Daniel, sur lesquels Liszt veilla toute sa vie. Le beau virtuose avait peu à peu conquis en Europe une renommée singulière. L'homme et l'artiste étaient également adulés dans les cercles à la mode. Au cours de ses longs voyages, il arrivait à Franz d'oublier Marie pour nouer des intrigues avec des coquettes rencontrées sur son chemin. A la fin du premier tome de la *Correspondance*, nous avons appris que Marie d'Agoult, lassée par les infidélités trop bruyantes de son amant, était rentrée précipitamment de Richmond en France. Elle désirait déjà rompre.

Liszt a vite fait de la subjuguer à nouveau. Les deux amants repartent pour l'Allemagne, où Franz donne des concerts dans plusieurs villes. La tournée terminée, ils se séparent. La correspondance reprend avec plus de tendre apaisement de part et d'autre. Liszt est tombé malade en Angleterre. Il écrit à Mme d'Agoult, installée à Fontainebleau : « Je pourrai passer huit jours avec vous doucement, profondément, avec la résignation du passé et le dédain de l'avenir! Tâchez qu'alors rien ne nous trouble, qu'il n'y ait pas de monde... Faites même venir un piano droit, pas carré, je ne puis les souffrir. Ayez Obermann et lord Byron sur votre table. Que les enfants et ma mère soient là, mais pas trop près, s'il se peut, et venez me prendre à Paris, le jour que je vous désignerai... Au nom du ciel, au nom de notre amour que nous n'avons jamais pu trahir, quoi que nous ayons dit, quoi que nous ayons fait, prenez soin de vous. Nous avons encore de belles années devant nous. Que dis-je encore ! il me semble que ce devront être les seules belles, pures, tendres, reposées, indéfinies ! Si mes doctrines sont abominables, comme vous dites, mes rêves sont sublimes. » Marie d'Agoult répond: « Vous êtes tout près d'être heureux ! Dieu vous entende ! Quelquefois aussi il me semble que ce serait tout simple, pourtant je crains que génie et bonheur ne soient deux ennemis irréconciliables. »

Au mois d'octobre de l'année 1840, les amants se sont rejoints à Fontainebleau. Au bout de quelques jours, Liszt s'échappe encore pour aller jouer en Angleterre, en Belgique, en Allemagne. Marie d'Agoult a rouvert son salon à Paris. D'importantes personnalités se rendent à ses invitations. Elle va atteindre sa trente-cinquième année. Contrairement aux théories de Balzac, elle est demeurée séduisante et belle. Emile de Girardin et Sainte-Beuve s'en sont tous deux épris ; ils viennent chaque jour lui déclarer leurs sentiments. Elle semble agréer le premier, et repousser les avances du second. Liszt, qui est informé de tout, écrit à Marie : « Quelle diable d'idée il prend à Sainte-Beuve ! Je n'y comprends rien. *Tâchez de l'avoir pour moi, si cela est possible.* Je crois toujours que, littérairement, il vous va, et vous vaut mieux que tout autre. Je ne sais où diantre j'ai pêché une considération aussi distinguée pour lui, le fait est que je lui garde un très grand faible. »

Le musicien use sans ménagement des relations que Marie d'Agoult a su se créer dans la presse et dans la littérature. Par l'intermédiaire de son amie, il fait publier dans les journaux de nombreux communiqués sur les triomphes successifs qu'il remporte avec ses concerts à l'étranger. Il demande à Marie de rédiger des articles ou des réponses à des articles qui lui désigne simplement quelques-unes des idées qu'elle devra développer. « Mais de grâce, chère Marie, faites cela pour vous et pour moi. Si la *Revue des Deux Mondes* ne peut pas insérer cette lettre, nous la mettrons ailleurs. J'y tiens extrêmement, et vous comprendrez pourquoi. Commencez donc et finissez par la conclusion, si vous jugez comme moi, et n'usez que des quatre dernières pages de ce gribouillis en y ajoutant ces belles et admirables phrases que vous savez si bien faire... Abonnez-vous au *Charivari*, sous mon nom, et aussi à l'*Audience*... N'y aurait-il pas moyen de faire une délicate avance à Balzac ? » Ainsi qu'il le dit lui-même, Marie d'Agoult est, à Paris, « son agent diplomatique et littéraire ».

Sous ses dehors d'artiste tempétueux, Franz Liszt est bien obligé de surveiller de près ses intérêts. Il a fait venir de Hongrie sa mère. Il tient à assumer tous les frais de subsistance et d'éducation de ses trois enfants, demeurés à Paris sous la garde d'une gouvernante, Mme Delaroue, qui a fait ses preuves dans les plus nobles familles. De temps à autre, il envo